L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 20 MARS

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 18 mars.—Dans l'assemblée aujourd'hui une motion d'ajournement du 20 mars au 5 mai a été adoptée, et adoptée aussi la nomination d'une commission permanente de 25 députés qui siegera pendant l'ajournement.

Une motion pour que le Sénat siège à Versailles est mise en discussion. M. Brisson, radical, membre du département de la Seine, a fait un appel énergique en faveur de la restauration de Paris comme capitale de la France, mais la motion en faveur de Versailles a prévalu par 371 contre 312.

La proposition de suspendre les élections supplémentaires pour remplir les vacances dans l'Assemblée a été référée à un comité. Les ministres ont refusé d'exprimer leurs vues sur la question de dissolution.

Paris, 18.—Le général Cabrera, après une longue conférence avec l'ambassadeur espagnol, est allé à Bayonne.

Paris, 19—Les ministres ont dit à la réunion des bureaux aujourd'hui que la question de dissolution était laissée à la décision de l'Assemblée, mais qu'il serait dangereux pour les relations étrangères et intérieures de fixer la date longtemps avant l'événement.

PRUSSE.

Berlin, 18.—Au Landtag aujourd'hui les principales clauses du bill retirant les concessions faites par l'Etat aux évêques catholiques romains ont été adoptées par des majorités écrasantes.

Un membre ultramontain a lu la lettre encyclique du Pape au milieu de bruyantes protestations.

Le prince Bismark a pris part à la discussion. Il a dit que c'était un devoir impérieux pour l'Etat de ne pas payer ceux qui fomentent l'insurrection.

Berlin, 19.—Au Landstag, aujourd'hui, toutes les clauses du bill ecclésiastique ont été adoptées et le bill a passé à la seconde lecture.

RUSSIE.

St-Pétersbourg, 18.—Le Czar a ratifié la convention postale de Berne.

ANGLETERRE.

Londres, 19.—L'Espagne demande au gouvernement autrichien de ne pas permettre à Don Alfonso de résider en Autriche. Parmi les crimes pour lesquels l'Espagne demande son extradition de la Bavière, sont le meurtre, l'incendie et le viol.

Londres, 19.—Une dépêche de Paris dit que le général Cabrera a des lettres de quelques uns des plus hauts officiers des armées carlistes qui approuvent la conduite qu'il a tenue.

Un journal légitimiste de Paris assure qu'un français, nommé Beumon, éditeur d'un journal carliste officiel, a été pris par les alphonsistes et fusillé.

New-York, 19—Les sociétés républicaines françaises ont célébré le quatrième anniversaire de la proclamation de la Commune de Paris, ce soir. M. Fort présidait. Des discours sur les principes de la Commune ont été prononcés par divers orateurs en anglais, français et allemand.

Le tout a été suivi par un bal et un souper. Une quête a été faite et le produit en a été assigné aux veuves et aux orphelins de la commune et à ceux qui ont été transportés dans la Nouvelle-Calédonie.

Londres, 19, minuit.—Une dépêche de New-York dit que l'état de Mitchell a empiré, qu'il décline rapidement et qu'on désespère de sa vie.

Londres, 19—La Belgique et le Portugal ont ratifié la convention postale.

ITALIE.

Rome, 19.—Roncetti, le délégué à qui a été confié le soin de porter la berette au cardinal McCloskey, de New-York, et Marefschi, porteur de la notification officielle, partent d'ici ce soir pour Paris où ils se rendront en Amérique. Le Père Hecker, de New-York, membre du conseil du cardinal McCloskey, a donné un dîner aujourd'hui aux messagers au collège américain.

WASHINGTON.

Washington, 19—Le Sénat a discuté tout le jour sur la nomination de Pardie. Le résultat est très douteux. Les amis de Pardie sont moins confiants.

Les sénateurs républicains ont eu un caucus d'une heure et demie et ont décidé d'adopter une résolution quelque peu différente de celle Frelinghuysen par la forme mais endossant par le fait ce que le Président a fait en Louisiane et donnant le concours du Sénat à cette politique. Trois républicains ont exprimé une opinion dissidente.

Le caucus déterminera demain si les sénateurs doivent rester jusqu'à ce que l'affaire soit conclue. Plusieurs sénateurs sont partis de compagnie; mais les démocrates refusent d'en faire autant.

Le Sénat a confirmé plusieurs nominations, mais aucune ne regarde la Louisiane.

Washington, 19.—Un nègre, de forte encolure, disant s'appeler John J. Hunter a paru devant la cour de police et a demandé un mandat contre Carter T. Stewart, le barbier et le coiffeur de couleur très connu à l'hôtel Willard, pour une prétendue violation des clauses du bill des droits civils. La requête a été repoussée parce que les salons de barbier ne sont pas compris dans la liste des auberges et théâtres.

Il s'est adressé alors à l'avocat général Fisher et n'a pas eu plus de succès. Il dit que mercredi dernier il s'est présenté chez le barbier Stewart pour se faire les cheveux et que Stewart a refusé de le laisser peigner dans son salon par la raison qu'il admettait les hommes de couleur, cela ferait tort à son établissement.

Washington, 19—Le Président a reconnu Ch. Ed. Wenderlock comme consul de Belgique à Charleston.

Observations météorologiques.

Washington, 19.—Probabilités pour les Etats du Golfe: baisse du baromètre, vents du sud-est au sud-ouest; temps plus chaud, menaçant et pluvieux, excepté dans le Texas ou le vent du nord se fera sentir.

COLUMBUS.

Columbus, 19.—Les troubles parmi les mineurs de charbon à Straitsville ont recommencé. Vendredi, plusieurs mineurs de couleur furent attaqués par des mineurs blancs et brutalement battus, pendant que W. B. McClung, surintendant de la compagnie de mine de Straitsville, s'était engagé dans un duel au pistolet avec un mineur blanc qui demandait qu'il se rendît et qui réussit à blesser dangereusement son antagoniste. Sur l'avis reçu de déguerpir, McClung, sa famille et 25 mineurs de couleur partiront pour Logan.

Hier, Mitchell, le foreman de la compagnie, reçut ordre de partir dans le délai de cinq heures. Il obéit, et il est arrivé ici aujourd'hui avec Harbaugh, autre employé de la compagnie.

Mitchell dit que cinq ou six hommes armés sont entrés dans son bureau, à midi, hier, en faisant de violentes démonstrations. Ils l'ont menacé de leurs fusils et lui ont donné cinq heures pour sortir de la ville.

N'osant pas aller à la gare, il monta à cheval et prit à travers les champs pour gagner Logan. Harbaugh a quitté Straitsville ce matin. Il dit que le magasin de la compagnie a été pillé et le contenu brulé, la perte étant de $10,000 à $15,000. Tous les voisins des travaux de la compagnie ont été dispersés et personne ne s'est trouvé là pour s'opposer à ce brigandage.

On s'est occupé généralement de cette affaire dans la ville, mais les autorités n'ont fait aucun effort pour l'empêcher.

L'ex-gouverneur Dennison qui est un des directeurs des mines de Stray et MM. McClung et Mitchell se sont rendus auprès du gouv. Allen pour conférer avec lui sur ces événements. Le résultat de l'entrevue a été que l'adjudant-général Amos a été envoyé à Straitsville et le shérif du comté Perry s'y trouvera là cette nuit.

Columbus, O., 20.—Il paraît maintenant que les troubles des mineurs se sont passés aux travaux de la compagnie de Troy et non de Straitsville, comme le disaient les dépêches antérieures.

Une dépêche de Straitsville dit que tous les mineurs de couleur ont quitté la ville excepté deux qui sont trop sérieusement blessés pour s'en aller. L'adjudant-général Amos, ayant été informé que tout était tranquille à Straitsville, ne s'y est pas rendu. La compagnie ayant cédé aux demandes des ouvriers, ceux-ci ont repris leurs travaux.

Les ouvriers de couleur aux mines de Troy sont campés près de Logan n'osant pas retourner à leurs travaux.

Columbia, Car. du Sud, 19.—Le procès du trésorier Cardoza a lieu maintenant devant la Législature. Les avocats de la défense ont terminé leurs plaidoiries aujourd'hui.

L'orateur Elliott, de la Chambre des Représentants, a décidé que le veto du gouverneur Chamberlain sur le bill pour régler la dette flottante de l'Etat était nul, le bill étant devenu loi par le laps de temps avant que le gouverneur eût adressé sa désapprobation à la Chambre.

L'affaire ayant été portée devant le comité judiciaire, ce comité rapporte que les membres n'ont pu s'accorder sur la validité du bill.

Hier la législature a ordonné l'arrestation de Thompson, éditeur du *Columbia Union Herald*, pour mépris, mais elle l'a fait remettre en liberté aujourd'hui.

BRENTSVILLE.

Brentsville, Va., 19.—Plus de 1600 personnes ont assisté à l'exécution de Foulkes. 15 hommes de couleur étaient de service avec la police. Le condamné a engagé ses auditeurs à se garantir des mauvaises passions. Foulkes a eu le col rompu par la chute et le poids de son corps et il a expiré à l'instant.

VINELAND.

Vineland, 19.—Corrath, éditeur d'un journal ici, a été mortellement blessé d'un coup de feu par Chas. K. Londis. Londis a été emmené pour le sauver des lyncheurs.

NEW YORK.

New-York, 19.—L. Decker & Co., fabricants de billiards, et Gross et Marsh & Co, négociants en thé et café, ont fait faillite.

ST-LOUIS.

St-Louis, 18—Arrivés, Kyle, Scudder, Future City, Susie Silver et Howard, tous de N. Orléans. Pluie et verglas toute la journée. Clair et plus froid ce soir.

MEMPHIS.

Memphis, 19.—Le conseil communal a nommé un comité pour solliciter des secours pour les malheureuses victimes de l'ouragan à Rienzi. Il y a une grande détresse parmi ceux qui sont privés d'asile. Le dommage est estimé à $150,000.

CINCINNATI.

Cincinnati, 18.—Les républicains ont nommé John Robinson, du cirque, candidat pour la mairie.

PORT DEPOSIT.

Port Deposit, Md., 19.—La rivière a monté rapidement toute la soirée. La gare est maintenant presque entourée d'eau. Il faudra peut-être abandonner le bureau du télégraphe pendant la nuit. La rivière charrie beaucoup de glace. S'il se fait un engorgement au Hâvre-de-Grâce, il causera ici de grandes destructions.

Port Deposit, Md., 19.—L'inondation ici est épouvantable. Il y a de 5 à 15 pieds d'eau dans les rues. Presque toute la ville est submergée. La gare du chemin de fer étant pleine d'eau, a été abandonnée hier soir.

HAVRE, MD.

Hâvre de Grâce, Md., 19.—La glace s'est engorgée à 5 milles en aval. Les débarcadères sont couverts d'eau.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 19.—Descendant, Robt. E. Lee. Temps chaud et pluvieux.

Memphis, 19.—Le fleuve monte toujours et n'est plus maintenant qu'à deux pieds de la marque des hautes eaux. Les planteurs de la côte sont alarmés et redoutent une inondation. Temps chaud et pluvieux.

Louisville, 19.—Pluie et froid. Passé en amont, l'Utah, de la Nouvelle-Orléans, pour Pittsburg.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Liverpool, 19, midi.—Coton calme et ferme. Uplands 7 7/8, orleans 8 à 8 1/8. Vendu 10,000 balles. Vendu pendant la semaine 57,000 balles. Stock 768,000 dont 459,000 de provenance américaine. Stock embarqué 559,000 balles, dont 309,000 de coton américain.

Sur la base du midd. uplands, rien au-dessous de bon ordinaire, expédié en février et mars, 7 15/16. Rien au-dessous de low midd. 7 15/16. Livrable en mars 7 7/8. En avril et mai 7 7/8. En avril et mai 7 15/16; mai et juin 8 1/16.

Paris, 19. Rentes 64.75.

Marchés Américains.

New York, 19 mars. —Etat comparatif du coton pour la semaine finissant aujourd'hui:

	balles
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine	51,032
Même semaine l'année dernière	66,711
Total reçu depuis Septembre 1er	3,101,177
" même date l'année dernière	3,296,764
Exporté pendant la semaine	85,587
" l'année dernière	81,161
Total exporté jusqu'à sept 1er	1,960,445
" même date l'année dern	2,003,481
Stock dans les ports des E U	686,888
" même époque l'année dern	691,760
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	97,527
" même époque l'année der	103,189
Stock à Liverpool	767,000
" même époque l'année dern	715,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	300,000
En mer même époque l'année dernière	328,000

New York, 19, au soir.—Coton: Vendu 19,200 balles aux cotes suivantes: Midd. uplands mars 16 7/16, Avril 16 5/8, Mai 17, Juin 17 11/32, Juillet 17 21/32, Août 17 25/32, Septembre 17 1/4 à 17 5/16, Octobre 16 3/4 à 16 13/16, Novembre 16 1/2 à 16 9/16, Décembre 16 15/32 à 16 1/2.

New-York, 19.—Or, 115 7/8 à 116 et même plus haut.

Change étranger, 4.78 1/2 à 4.82 1/2. Fonds actifs et actions animées. Reçu de la Californie un million de piastres cette semaine, et environ deux millions dans les deux semaines précédentes. Bons du gouvernement fermes.

—On écrit de Paris à l'*Independance belge*:

"Le commerce reprend courage. Hier, dans l'industrie des ouvrages d'art, dans celle des tissus et de l'article Paris, les syndicats ont constaté que les commandes des cinq derniers jours dépassaient de 5 millions de francs le chiffre des commandes faites pendant toute la première dizaine de ce mois; et cependant, le travail avait repris à cette époque, à la suite du vote du 30 janvier. Au reste, la preuve de mes assertions vous sera fournie et par l'augmentation considérable du trafic de nos chemins de fer, et par les tableaux de douane, qui présentent, pour les quinze premiers jours de ce mois, une plus-value de 25 millions environ sur la même période de 1874."

—Autrefois, le plus fort créancier de la France était M. Richard Wallace, qui possédait un coupon de rente de fr 1,100,000.

Aujourd'hui, le neveu de lord Seymour est bien distancé: Mme Furtado touche tous les 3 mois une rente de fr. 1,000,018, soit fr. 4,000,072 par an, ce qui représente un capital de 80 millions.

Et ce n'est là qu'une partie de la fortune de la richissime étrangère à laquelle Paris est heureux de donner en échange la plus reconnaissante hospitalité pour le bien qu'elle fait.

Le compromis Wheeler.

Voici le texte de la proposition Wheeler primitive qui avait été adoptée le 5 février, dans le caucus, par 58 voix contre 27.

Attendu qu'il est désirable d'ajuster les difficultés qui ont surgi de l'élection générale dans cet Etat en 1872 et de la déclaration et de la promulgation, par le Bureau des retours, des résultats de l'élection générale du mois de novembre dernier et de l'organisation de la Chambre des représentants le 4 janvier dernier, le dit ajustement étant considéré nécessaire au rétablissement de la paix et de l'ordre dans l'Etat;

En conséquence, les soussignés, membres du parti conservateur et prétendant avoir été élus membres de la Chambre des représentants et prétendant que leurs certificats d'élection ont été illégalement refusés par le Bureau des retours, consentent respectivement à soumettre leurs prétentions à des sièges dans la Chambre des représentants à la décision arbitrale de George F. Hoar, William A. Wheeler, William P. Frye et Samuel S. Marshall, membres du comité congressionnel actuellement à la Nouvelle-Orléans, lesquels sont, par le présent, autorisés à examiner et à statuer sur les mérites des différents cas; et quand la dite décision sera rendue, nous consentons à nous y soumettre, et ceux de nous qui pourront devenir membres de la Chambre des représentants par cet arrangement consentent à soutenir de leur influence et de leur vote la résolution jointe ci-après; et les soussignés, prétendant avoir été élus sénateurs du huitième et du vingt-deuxième districts sénatoriaux consentent à soumettre leurs prétentions à la décision arbitrale indiquée ci-dessus et à s'y soumettre; et les soussignés ayant des certificats d'élection du Bureau des retours consentent respectivement à ce qui suit: après la décision des dits arbitres, lorsque cette décision aura été ratifiée par le rapport du comité des élections du corps siégeant actuellement à la Maison d'Etat et qui prétend être la Chambre des représentants, ils assisteront aux séances de la dite Chambre dans le but d'adopter le dit rapport, et si le dit rapport est adopté et les membres y compris admis à siéger, alors les soussignés s'engagent, immédiatement après l'adoption du dit rapport, à voter pour les résolutions suivantes:

PROJET DE RÉSOLUTIONS.

Attendu que des doutes ont existé et existent encore sur les résultats légaux de l'élection dans cet Etat au mois de novembre 1872, et

Attendu, qu'il est allégué et cru par une grande partie de la population de cet Etat, que le résultat de l'élection pour les membres de la Chambre des Représentants et pour le Trésorier, dans le mois de novembre dernier, a été illégalement déterminé et promulgué par le Bureau des Retours;

Et, attendu que ces doutes, ces allégations et cette croyance ont grandement tendu à troubler l'esprit public et à ébranler la confiance et à affecter les intérêts matériels de l'Etat, et

Attendu qu'il est considéré comme nécessaire au bien de l'Etat qu'un ajustement des difficultés qui précèdent soit effectué.

En conséquence, il est résolu par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que la dite assemblée générale déclare par la présente son acquiescement au gouvernement d'Etat existant en 1872, connu sous le nom de gouvernement Kellogg, et qu'elle ne cherchera pas à mettre en question par une mise en accusation, les actes officiels du gouverneur depuis son installation, et qu'elle accordera dorénavant au dit gouverneur tout l'appui nécessaire et légitime pour le maintien des lois et dans l'intérêt de la paix et de la prospérité du peuple de cet Etat, et que la composition de la Chambre des représentants, telle qu'elle sera constituée par la décision de Geo. F. Hoar, William A. Wheeler, William P. Frye et Samuel S. Marshall, restera sans changement, sauf le cas de démission ou de mort, jusqu'à une nouvelle élection générale; et que le Sénat tel qu'il sera ainsi reconnu, restera sans changement, sauf ce que ce corps pourra faire de lui-même en statuant sur les contestations.

Le passage relatif à l'*acquiescement* ayant paru de nature à soulever de nombreuses objections, M. Wheeler consentit à le modifier comme suit:

Résolu par &c., que la dite assemblée, sans en rien l'approuver, ne troublera pas le gouvernement actuel d'Etat, qui prétend avoir été élu en 1872 et connu sous le nom de gouvernement Kellogg, ni ne cherchera à mettre en accusation le gouverneur pour aucun de ses actes officiels passés, &c., (le reste comme ci-dessus.)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 19 mars 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
Mars 13	1,669,539 21	105,684 25
Mars 15	1,785,158 60	172,414 55
Mars 16	2,215,299 98	169,626 21
Mars 17	1,719,831 51	195,168 12
Mars 18	1,605,975 34	177,195 76
Mars 19	1,595,535 16	214,076 06
Total cette semaine	10,591,959 10	$971,175 05
Total la semaine dern're	11,384,067 54	1,059,849 98
Total de la semaine préc	9,646,968 71	1,062,507 42

Il n'y a pas eu de changements sur le marché monétaire. Les offres ne sont nombreuses ni aux banques ni au-dehors. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter: billets de premier ordre et collatéraux à 60 jours, 8 à 9 pour cent par an; dito No 1, 10 à 12; No 2, 15 à 18. Les quelques transactions de billets hypothécaires sont dans ceux de premier ordre à 9 à 10 pour cent de prime, et ceux de second ordre sont entièrement nominaux.

Le N. O. City Railroad Co. a déclaré un dividende de $3 par action; elle le paiera à dater du 1er du mois prochain.

Le C. City Railroad Co. a déclaré un dividende de $2 par action; elle le paiera le 1er du mois prochain.

L'or a ouvert à 116 3/8 à 116 5/8 contre 116 5/8 à New-York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 116 1/8 à 116 3/8 contre 116 1/8 à New-York. L'or est toujours rare. Les transactions comprennent $89,000, dont $3000 à 115 3/4, $8000 à 116, $1000 à 116 1/8, $1000 à 116 1/4, $1000 et $7000 à 116 1/2, $3000 à 116 5/8, $38,000 à 116 1/2 à 116 3/4, $20,000 à 116 5/8 à 116 3/4, $3000 à 116 3/8.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 106 1/2 à 107 1/2; les piastres mexicaines à 97, or.

Par suite de la hausse des traites à New York et malgré la baisse de l'or sur ce dernier marché, le sterling de commerce a fermé à une hausse de 1/10 pour cent. Les opérations comprennent 39,500 livres, dont 2500 connaissement à 553, 2500 do à 553 1/2, 1500 et 2500 do, 3000 clear No 1, 16,000 do et connaissement, à 554.

Les francs n'ont pas varié à New York, et notre place n'a pas répondu à la baisse de l'or dans Wall street. La seule vente annoncée est de 135,000, en change de commerce à 4,58 3/4 à 4,57 1/2.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 553 à 554, le connaissement et clear No 1 et — à 558 les traites des banques; les francs, à 4 58 3/4 les traites de commerce et 4.53 3/4 celles des banques.

Les offres de change américain ont été rares, et le change de commerce était ferme aux taux de clôture d'hier. Les ventes de change à vue sur New-York n'ont pas excédé $150,000, dont $50,000 de banquiers à 5,32 pour cent de prime, $10,000 en change de commerce, $15,000, $30,000 et $45,000 de banquiers à 3/16

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1/4 pour cent de prime, et le change de commerce à vue a encore été coté à 3/16.

Les ventes d'actions embrassent 50 actions de la compagnie de mine de soufre de Calcasieu à $5.25 et hier une vente non rapportée de 16 actions d'Association d'Assurance mutuelle de la Nouvelle Orléans à $18.

Les ventes de Bons comprennent $15,000 en 7 0/0 nouveaux de la ville à 52 1/2; $10,000 en "Gold Bonds" portant 7 0/0 d'intérêt à 36 1/2 et $10,000 do à 36 3/4 et $59,000 nouveaux Bons consolidés d'Etat embrassant $8000 à 50 1/4; 5,000 à 50 1/2; 20,000 à 51, et 10,000 et 15,000 à 51 1/2.

On ne connait aucune affaire en City scrip, ni en mandat d'Etat.

Espèces et Valeurs.

Or américain	116⅛	@	116⅜
Argent américain, nouvelle émission	107½	@	108
Piastres mexicaines	96	à	97 Or
Pièces de 5 francs, valeur en or	95	@	90
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.77½	@	3.80
Souverains	4.80		
Pièces de 10 thalers	7.80		
Doublons espagnols	15.80	@	—
Doublons patriotes	15.40	@	—
Doublons mexicains	15.30	@	14.75
Pièces de 2 pesos mexicaines	19.20	@	
Or de l'Amérique du Sud	—	par pesos.	
20 marcs prussiens	4.60	@	—
Or de la Californie	5 p. 0/0	escompte.	
Or américain mutilé	10 p. 0/0	id	
Or américain, poids léger	4 p. 0/0	id	
Billets de la Banque de la Louisiane	—		
Bons du Trésor de la ville Nouvelle Orléans	45		50

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Bank of America	100	45	—
Canal & Banking Co	100	55	—
Citizens	100	32½	35
Germania National	100	134	131½
Hibernia	100	—	70
Lafayette	50	36	36½
Louisiana Savings	100	57	58
Louisiana National	100	101	102
N. O. National	100	—	100
Mechanics' & Traders	30	—	20
Mutual National	100	41	41½
Metro. Loan and Savings	100	—	100
People's	50	—	26
Southern	50	—	52
State National	100	—	64
Union National	100	38½	38¾

Compagnies d'Assurances.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Crescent Mutual Insurance	100	63	62½
Commercial Insurance	100	60	61
Delta Insurance	100	—	—
Factors and Traders Ins.	100	60	[illegible]
Hibernia Insurance	100	82	83
Germania Insurance Co	50	22	—
Home Insurance	100	28	29½
Hope Insurance	100	49	50
Merchants Mutual	100	65	—
Mechanics' & Traders' Ins.	30	—	17
N. Orleans Insurance As.	50	23	28½
New Orleans Ins Co	100	62	60
Sun Mutual Insurance	100	—	—
Salamander Insurance	100	—	30
Union Insurance			

Chemins de fer Urbains.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Carrollton	100	—	60
Crescent City	50	34	34½
Canal & Claiborne	50	20½	21
New Orleans City	100	—	147
Orleans	100	24	26
St. Charles Street	50	77	77½

Chemins de fer.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Donaldsonville	—	—	—
Jackson	—	—	—
N. O. Mobile and Texas	—	—	—
Ponchartrain	—	—	—

Actions Diverses.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Am. Ther. Spec. Pro. Co.	—	4	—
Cal Sulphur Mining Co.	50	—	5
Carondelet Canal & Nav Co.	100	—	—
City Slaughter House	50	22	—
Gas Company	100	—	115
Home Manufacturing Co.	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	90
Jeffer City Gas Light Stock	100	32	45
Louisiana Levee Co.	10	—	—
Louisiana Ice Manu. Co.	15	2½	3
Louisiana State Lottery Co.	50	22	23
Levee Steam Cotton Press	50	—	90
Mec. & Agricul. Fair Ass.	10	40	—
N. O. Credit Foncier Ass.	25	4½	5
N. O. Wreck & Salvage Co.	50	—	—
N. O. Sanitary Fertil. Co.	100	—	45
Odd Fellows Hall	20	—	—
St-Charles Hotel	—	7½	8
Sugar Shed Company	80	85	—
Stern's Fertilizing Co.	—	—	—
Tow Boat Association	—	—	—
Varieties Theatre Asso.	1,500	—	—

Bonds d'Etat.	Echéance	Offre	Demande
Bœuf and Crocd. Nav. Co. Act 146—1869	1890	34	—
B R Gross Tete & Op. R. R. Act 231—1853	1906	33	—
Free School Fund, 182'57	1897	34	—
Floating Debt, act 69—1870	1910	34	—
Jackson & Great N. R. R. Acts 177 and 231—1853	1893	—	—
P. J. Kennedy, act 105 '70	1890	34	—
Levee, act 35—1865	1886	—	—
Levee, act 115—1867	1907	34	—
Levee, act 32—1870	1875	34	—
Mobile & Chat. R'd, 31 '70	1910	34	—
Mobile & Tex R'd 26—1869	1911	—	—
Mobile & Tex R'd, 95 1871	1911	—	—
M. & Mex Gulf Canal 116 '69	1899	—	—
North La & Texas R. R. Act 108—1868	1909	—	—
Nash. & N. O. R'd 114 1867	1867	34	—
Opelousas & G. W. R. R. Acts 176 & 231—1853	1901	—	—
Past due Bonds & Coupons, Act 15 1866	1898	34	—
Penitentiary, act 35 1869	1909	34	—
Relief S. Treas. 277—1853	1893	34	—
Seminary Fund, 181 1857	1897	—	—
Vick. Shrev. & Texas R. R. Acts 26 & 231—1853	1894	34	—
Nouveau Consols 7 p. c.	1914	51	51½

Bonds Divers.	Echéance	Offre	Demande
Canal & Claib. St rr 1st m B	—	—	85
C C Slaughter H. 1st mor B	—	76	—
Jefferson City Gas Light Co	—	—	—
Jack. R. R. 1st mort. Bonds	1888	97	97½
Jack. R. R. 2d mor. coup	1890	92½	94½
Jack. R. R. 2d mor, debt B	1890	80	82
Jack. R. R. cons. 7 p. c	—	—	—
Louisiana Levee	1890	25	26
Miss. Cen. R. R. 1st mort	1884	82	82½
Miss. Cen. R. R. 2d mort	[illegible]	71	72
St Charles Hotel, mort	—	106	107

Certificats et Warrants.		Offre	Demande
Warrants, vieux State	—	31	—
Warrants, nouv. State	—	51	54
Metropolitan Police, city	—	—	—
Appropriation Certif., City	—	37	38
Gold Certificates, City	—	35½	—

Bonds de Ville.	Coupons dus.	Offre	Demande.
Consolidated, old. Due 1892	—	—	40½
Gold Consol. Bds in gold. Due 1922	—	—	36½
Issued to Opelousas Railr'd Due 1874 and 1875	—	39	40
Issued to Ponchartrain R R Due 1874	Jan July	39	40
Issued to Jackson Railroad Due 1874 and 1875	—	39	40
Jefferson City Due 1899	—	36	36½
Seven per cents of 1869 Due 1894	Mch Sept	31	32
Seven per cents of 1870 Due 1895	Jun Dec	32½	33½
Street Improvement Due 1911	Apr Oct	31	32
Street Assessment Due 1883	Feb Aug	39	40
Ten per cents of 1871 Due 1881	Apr Oct	43	44
Wharf Improvement Due 1880	Jun Dec	—	57
Water Works Due 1893	Jan July	—	40

1 Avec Dividends.
2 Sans Dividende.
3 Avec Coupon.
4 Sans Coupon.
5 Sans Intérêt.
6 Nouveau Stock.
7 Enjoints.
8 Payés en plein.
9 Under advisement. In process of funding.
1 Nearly funded.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vendredi soir, 19 mars 1875.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 450 balles additionnelles hier) se composent de 4000 balles achetées en partie à des prix plus fermes, et en d'autres circonstances à des taux qui laissaient l'avantage aux acheteurs. Mais, en revisant nos cotes à la clôture, nous avons remarqué qu'il nous fallait élever nos chiffres pour les qualités de coton ordinaire à strict ordinaire, qualités dont l'approvisionnement sur place se trouve limité, et que nous portons de ¼ à ½c en hausse. Nous donnons, en outre du tableau de nos cotes, les chiffres établis par l'Exchange.

Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	13 — à 13¾	13¼
Strict ordinary	13½ à 13¾	—
Good ordinary	14¼ à 14½	14⅜
Strict good ord.	14½ à 14¾	—
Low middling	15 à 15¼	15⅛
Strict low midl.	15⅜ à 15½	—
Middling	15⅝ à 15¾	15⅝
Strict middling	15⅞ à 16—	—
Good middling	16⅛ à 16¼	16⅛
Middling fair	16¾ à 17—	17—
Fair	17¼ à 17½	—

Il y a en voie de chargement 80,500 balles dont 56,000 pour Liverpool, 33,000 pour le Hâvre, 1500 pour l'Espagne, 1000 pour la Méditerranée, 5,000 pour la mer du Nord, 4000 pour le Nord, ce qui laisse environ 152,600 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874, balles		15,958
Arrivé depuis le der. état	3,799	
Précédemment	1,634,702	1,638,501
Total		1,654,459
Expédié aujourd'hui	4,104	
Expédié précédemment	818,114	822,218
Stock sur place et à bord non expédié		832,236
Stock même temps l'an dernier		272,412

TABAC—Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu aucune transaction faite depuis les deux boucauts dont nous avons parlé samedi. On porte à 3,250 le chiffre des boucauts de tabac en vente.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1874 ... bts		7,817
Arrivé dep. 8 jours	68	
Précédemment	2,188	2,256
Total		10,073
Expédié depuis 8 jours	6	
Précédemment	5,422	
Mis en balles, consommation de la ville, etc	428	5,856
Stock en mains, &c		4,217

SUCRE.—Reçu 81 boucauts. Le stock sous les hangards est de 8,256 boucauts. Inférieur 5½ à 6¼c la livre; common 6¼ à 6¾c; fair 7 à 7¼c; good fair 7⅜ à 7⅝ c.; fully fair 7⅞ à 8c; prime 8¼ à 8½; strictly prime 8⅝; choix 8¾; jaune clarifié 9¼ à 9⅝; blanc pur clarifié 9½ à 10.

MELASSE.—Reçu, 28 barils. Le stock est maintenant réduit à 6,855 barils et 103 demi barils. Prime fermentable 48 à 50c. le gallon; fair, rebouilli, 56; prime rebouilli 60c; strictly prime rebouilli 62.

FARINE—Vendu 3,000 barils aux prix suivants: Low treble extra $5.15 le baril; treble extra $5.25; choice treble extra $5.50 à $5.60. Les expéditeurs de l'Ouest s'abstiennent d'envoyer leur farine au marché parce qu'ils ne sont pas satisfaits du prix qu'ont produit leurs derniers envois.

VIANDES SALÉES, SÈCHES—Epaules loose 8¼c la livre; clear rib sides 11; clear sides 11¾. Au détail il faut payer ¼c de plus.

JAMBON.—La demande est très active et les prix ont haussé de ½c par livre. Le Choice sugar-cured vaut maintenant 13¾ c. la livre. On a refusé 13c.

GRAISSE.—La graisse en tierçons, raffinée, vaut 14½c. la livre; en barillets, 15 ¾ à 15¼.

BACON.—Epaules, 9¼ à 9½c. la livre; clear rib sides, 12¾c.; clear sides, 13; au détail il faut payer ¼c. de plus.

PORC.—Le standard vaut $21.50 le baril. Au détail, $21.50 à $21.75; le extra heavy mess vaut $22.

WHISKEY.—Le rectifié de la Louisiane et l'ordinaire de l'Ouest valent $1.14 le gallon; le choix de Cincinnati $1.17.

MAIS—Les prix ont encore baissé de 1 à 1½c par boisseau; le blanc vaut 82½ à 83c. le boisseau.

AVOINE—St. Louis 71c. le boisseau. Choix 73.

SON.—$1.20 les 100 livres.

FOIN—Choix $27 le tonneau; strictly choix $27.

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 à $7 la douzaine; les poulets, $4 à $4.50; les canards, $4 à $4.50; les oies $6 à $8; les dindes, $20 à $24. Les grosses volailles de la Louisiane valent $5 la douzaine; les poulets $[illegible]; les canards $4 à $3.50; les oies $7 à $8; les dindes, $19 à $23.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 22 à 23c la douzaine; ceux de la Louisiane 25 à 27c.

BEURRE—Inférieur de Goshen 20 à 30c la livre; medium 20 à 23; choix 25; inférieur de l'Ouest 14 à 20c; medium 18 à 23; choix 22 à 25c.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre valent $5 50 à $6 le baril; Russetts $3.50; Jackson Whites, $3.40 à $3.50; Peach Blows, $3.40.

CAFÉ.—Stock en mains des marchands 8,000 sacs; en premières mains 13,400. Il s'est vendu à des conditions particulières 1,484 sacs constituant le reste de la cargaison de la Delhamble. Nous cotons pour les cargaisons de Rio: Fair 17 à 17¼c. (or) la livre; good 17¾ à 18 c; prime, 18¾; au détail, ordinaire 17 à 17¾; fair 17¾ à 18; good 18¾ à 18½; prime 19 à 19¾; les cargaisons de Cordova, fair 18¾; good 18¾ à 19 prime 19½ à 20.

SEL.—Nous cotons les prix du détail: Coarse $1 25 à $1.30 le sac; Turks Island, 90 c.; sel de table, 2¾ à 6½c. selon la grosseur du sac.

RIZ—La récolte est déjà presque tout arrivée au marché. La demande est bonne et les prix sont fermes. Stock en main 6040 barils: ventes de la semaine 2050 barils. Nous cotons: Louisiana No 2, 4 à 4¼ c. la livre; common 5¼ à 5¾c.; ordinaire 6 à 6¼c.; fair 6¾ à 7 c.; prime 7¼ à 7½c.

PEAUX.—Le dry flint vaut 17½ à 18¼c la livre; dry salted 14¼ c.; country green 8¼ à 9; steer hides des abattoirs de la ville au-dessus de 85 livres 10c; 70 à 84 livres 9; steer hides au-dessous de 70 livres 8c.; peaux de vaches 8¼; kips, de 20 à 24 livres, 11¼; kips, de 25 à 30 livres, 9¼; peaux de veaux 75 c. pièce.

MARCHE AUX BESTIAUX.

19 Mars 1875.

Marché de la semaine.

	Arrivé.	Vendu	Sur mains
Bœufs de l'Ouest	[illegible]	264	115
Bœufs du Texas	[illegible]	[illegible]	74
Veaux	[illegible]	[illegible]	—
Cochons	209	[illegible]	173
Moutons	121	196	586
Vaches laitières	—	[illegible]	70

Prix des Bestiaux

Bœufs de l'Ouest, par livre net. 1ère qual	6½	à	7
2ème	5½	à	6
3ème	[illegible]	à	4
Bœufs du Texas nourris au mais par livre net... 1re qualité	4	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2de qualité	3	à	
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	5	à	
Cochons du Texas, par livre	5	à	
Moutons, 1re qlt., par tête	4 00	à	[illegible] 00
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00	à	[illegible] 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	[illegible] 00
Vaches à lait, de choix, par tête	60 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	25 00	à	[illegible] 00
Veaux de lait par tête	10 00	à	[illegible] 00
Veaux d'un an par tête	8 00	à	[illegible] 00
Chèvres, par tête	2 00	à	[illegible] 00
Bœufs, prix moyen par livre			10
Porc	"	"	
Veau	"	"	
Mouton	"	"	

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 19 MARS 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamer Amite, Adams, Pensacola
Brick (ang) Emily Waters, Paterson, Liverpool
Goelette Frederick J Collins, Providence R I

ARRIVÉS.

Barque (norv) Albert, Anderson, Havre.

BATEAUX A VAPEUR.

Commonwealth, Cates, de St. Louis.
H C Yaeger, Vanhook, de St Louis.
Robert Mitchell, Dusouchet, de Cincinnati
Natchez, Leathers, de Vicksburg
Gov Allen, Blanks, de Camden
Seminole, Mitchell, de Grand Ecore.
Josephine, Couzzens, de Bonnet Carré.
Marie, Bassett, de la Passe du Sud Ouest
St Mary, Frolat, du bas du fleuve
Mary Ida, Kniz, White Hall
Ida, Forsay, de St Martinsville.

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Beethoven, Smith, Bremerhaven
Navire Thomdean, Harvey, Liverpool
Barque (norv) Yarra Yarra, Jovensen, Liverpool
Barque (sued) Antoinetta, Shantiee, Anvers
(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Navire City of Boston, Crosby, Boston
Barque Jno L Dimmock, Lincoln, Havre

EXPORTATIONS.

PENSACOLA—par steamship Amite—divers à ordre
LIVERPOOL—Par Brick Emily Waters—divers à ordre
PROVIDENCE—Par goelette Frederic J Collins—divers à ordre

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par navire Evangeline—300 sacs sel à ordre
LIVERPOOL—Par navire Southern Chief—40 douzaines nattes à ordre
CAIBARIEN—Par barque Gem—800 boucauts mélasse à ordre
KINGSTON—par goelette Monadnock—200 oranges à ordre
UTILLA—Par goelette Jennie Wood—2100 régimes bananes, 3000 figues bananes, 2500 cocos, 1 barils mangos à ordre
PALERME—Par Barque Due Fratelli—2000 caisses citrons, 3006 caisses oranges, 2113 demi caisses oranges, 101 caisses macaroni, 2 colis olives, 148 jarres olives, 101 bottes fromage à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

CINCINNATI—Par steamer Robt Mitchell—52 balles coton, divers à ordre
ST LOUIS—Par steamer H C Yeager—[illegible] balles coton, divers à ordre
ST LOUIS—Par steamer Commonwealth—[illegible] balles coton, divers à ordre
VICKSBURG—Par steamer Natchez—[illegible] balles coton, divers à ordre.
CAMDEN—Par steamer Governor Allen—[illegible] balles coton, divers à ordre
GRAND ECORE—Par steamer Seminole—[illegible] balles coton, 2 boucauts sucre, divers à ordre
PASSE DU SUD-OUEST—Par steamer Marie—50 sacs riz brut, divers à ordre
BONNET CARRE—Par steamer Josephine—5 boucauts sucre, 35 barils mélasse, 154 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer St Mary—13 boucauts sucre, 280 sacs riz, divers à ordre
WHITE HALL—Par steamer Mary Ida—[illegible] sacs riz brut, divers à ordre
ST. MARTINVILLE—par steamer Ida—[illegible] boucauts sucre, 18 barils mélasse, 35 demi barils mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—3 balles coton, 34 boucauts sucre, 16 barils mélasse, 17 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—12 boucauts sucre divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible] balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R R—divers à ordre

MEMORANDA.
(Par le Télégraphe.)

Havane, 19 mars 1875.
A. F. A. Yorke, Agent.
Le steamship Yazoo, capitaine L D Barrett, part pour la Nouvelle Orléans samedi le 20 courant.

A parti la Barque (ital) Sedgwick, Rogers, partie pour Genes, à la Barque Scotland, Rogers, de Boston, le 22 février, lat. 31 25, long. 73 10.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Cortes, Freeman ... parti [illegible]
BOSTON.
Navire City of Boston, Crosby ... [illegible]
PHILADELPHIE
Steamship Yazoo, Barrett ... parti [illegible]
NEWBURYPORT.
Navire Harmonie, Small ... parti [illegible]
LIVERPOOL.
Steamship State of Minnesota, Hamlin ... [illegible]
Steamship Cordova, Abrams ... [illegible]
Navire Sandusky, Lowden ... [illegible]
Navire Truce, Cowper ... [illegible]
Navire Thunderer, Harvey ... [illegible]
Navire Virginia, Baker ... [illegible]
Navire Gatherer, Thompson ... [illegible]
Navire Adorna, Hawkins ... [illegible]
Navire Hampton Court, Vois ... [illegible]
Navire Orpheus, Hoover ... [illegible]
Navire Preston, North ... expédié [illegible]
Navire Expounder, Crocker ... expédié [illegible]
Navire Algoma, Cuny ... parti [illegible]
Navire Martha C. Day, Chase ... [illegible]
Barque Mary E Chapman, Adkinson ... parti [illegible]
Barque Fleetwing, Smith ... partie [illegible]
Barque Prairie Bird, Sanford ... partie [illegible]
Barque F. Budeborg, Terkelsen ... partie [illegible]
GREENOCK.
Navire Calcutta, Tyrell ... parti [illegible]
BRISTOL, (ENG.)
Barque Kigil, Larsen ... partie [illegible]
GRIMSBY.
Navire True, Brager ... parti [illegible]
ANVERS.
Navire Antoinetta, Scantie ... parti [illegible]
DUNKIRK.
Navire Regnine, Holt ... parti [illegible]
DUBLIN.
Navire Gazelle, Bruha ... parti [illegible]
Navire Sunbeam, Whitney ... parti [illegible]
Navire Wasama, Randstrom ... parti [illegible]
HAVRE.
Navire Mayflower, Hilton ... parti [illegible]
Navire La Louisiane, Touffet ... parti [illegible]
Navire John L Dimmock, Lincoln ... parti [illegible]
Navire Freeman Clark, Hosworth ... parti [illegible]
Navire Crescent City, Delano ... expédié [illegible]
Navire Arlington, Vilkery ... parti [illegible]
Barque Leif Ericksen, Mathiesen ... partie [illegible]
Barque Emmla, Larsen ... partie [illegible]
Barque Maggie McNeil, Heron ... partie 14 janv
Barque Wild Hunter, Hewitt ... expédié [illegible]
Barque Fritz, Gundersen ... partie [illegible]
Barque Mississippi, — ... partie [illegible]
MARSEILLE
Barque Guiseppe Lanata, Guarnino ... partie 2 fév
Barque Yana Yana, Jovensen ... partie [illegible]
BREMERHAVEN.
Navire Beethoven, Smith ... parti [illegible]
BREME.
Barque Imperator, Jensen ... partie [illegible]
GENES
Barque Louisiana, Gaudolph ... parti 1 janv
PALERME.
Barque Emma ... parti 21 janv
Barque Prudente, Parisella ... expédié 21 janv
Barque Teresina, Gravini ... parti [illegible]
MESSINE.
Barque Catharina, Rasmussen ... parti [illegible]
BARCELONE.
Barque Yarra Yarra, Jovensen ... parti 17 janv

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ... 7 heures A. M.
Malle ... [illegible] heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à [illegible] heures du matin.
Express du soir, tous les jours, à 4½ h. P. M.
Train d'agrément, le samedi seulement, à [illegible] heures [illegible] minutes P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7½ h. du matin
Départ du train à [illegible] ... [illegible] h. du matin

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir les abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $[illegible] par an; édition hebdomadaire, $[illegible]). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de [illegible].

LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

Voici le texte complet de la Constitution républicaine que l'Assemblée a votée définitivement, le 25 février 1875, par 425 contre 254:

I

LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1er. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées: la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglés par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la république est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la république a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce: les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Il préside aux solennités nationales; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la république doit être contresigné par un ministre.

Art. 4. Au fur et à mesure des vacances, le président de la république nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les conseillers d'Etat ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil des ministres.

Les conseillers d'Etat nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872 ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 5. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les colléges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections, dans le délai de trois mois.

Art. 6. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la république n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 7. En cas de vacance par décès ou par toutes autres causes, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination d'un président de la république. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 8. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la république.

Art. 9. Le siége du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

II

LOI SUR LE SÉNAT.

Art. 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres:

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Seine-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collége réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé:

1o Des députés;
2o Des conseillers généraux;
3o Des conseillers d'arrondissement;
4o Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries contenant chacune un nombre égal de sénateurs; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation.

Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET, 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

MÉDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME — NEVRALGIES

[illegible]

GUÉRISON des MALADIES NERVEUSES & CONVULSIVES ET DES AFFECTIONS DU CERVEAU PAR LES BROMURES DE PENNÈS ET PELISSE

Pharmaciens-Chimistes, rue des Écoles, Paris.

[illegible]

ENCRE JAPONAISE

DONNANT TROIS COPIES PARFAITES, ET COPIANT MÊME [illegible] APRÈS L'ÉCRITURE

ENCRE MODERNE

[illegible]

E. ANTOINE ET FILS, PARIS

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

A l'aide de ce dentifrice bien connu, employé en simples frictions sur les GENCIVES, [illegible] qui font des dents, la sortie des dents s'effectue sans crises ni douleurs. Il y a des contrefaçons. — Exiger la signature.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

[illegible]

VICHY

[illegible]

COPAHINE-MÈGE

[illegible]

TAMAR INDIEN

[illegible]

FAYARD ET BLAYN

[illegible]

DÉJEUNER DES ENFANTS

[illegible]

Les sièges contestés.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat

[illegible]

Au Public

[illegible]

AVIS.

[illegible]

PENSION FRANÇAISE.

[illegible]

Avis aux teinturiers.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

On New York Street.

[illegible]

Pontchartrain Railway.

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible] Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa. [illegible]

GEO. MERZ, OLD BASIN BREWERY

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

NINETEENTH

[illegible]

JAMES I. DAY, President. [illegible] CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875:

THOS. A. GAINES, JAMES I. DAY, R. J. HART, GEO. JONAS, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, LIONEL C. LEVY, [illegible], JAMES BYRNE, J. E. MARKS, [illegible], CHAS. MACREADY, GEO. JONAS, W. B. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT, RICHARD FLOWER, J. ALCUS, R. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE, J. O. NORRIS, ISAAC L. HAAS, [illegible], T. L. AIREY, [illegible]

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

[illegible]

L'Union Française

[illegible]

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

ANNUAL STATEMENT

[illegible]

JOHN LE MONNIER.

[illegible]

Mutual Insurance Co.

[illegible]

STATE OF LOUISIANA

[illegible]

Mechanics' Mutual Insurance

[illegible]

Louisiana National Bank

[illegible]